

Profil de Poste
Direction totalement déchargée – Ecole élémentaire Leclerc (REP) - Schiltigheim

Circonscription : Eurométropole Nord

Libellé du poste : Direction – **Ecole élémentaire Leclerc (REP)** - Schiltigheim

1. Définition du poste et des missions :

Relevant du réseau d'éducation prioritaire (REP), l'école élémentaire Leclerc accueillera, à la rentrée 2026, environ 350 élèves répartis dans 18 classes, dont 9 classes dédoublées. L'établissement dispose également d'un dispositif ULIS.

L'école s'inscrit dans la continuité du parcours des élèves issus de l'école maternelle Joséphine Baker et relève du secteur du collège Leclerc.

Placée sous l'autorité hiérarchique de l'inspectrice de l'Éducation nationale de la circonscription, la directrice ou le directeur exercera ses responsabilités pédagogiques, éducatives et administratives dans le cadre des orientations du regroupement scolaire (EE Leclerc, EE Jean Mermoz, EM Jacques Prévert, EM Joséphine Baker et EP Victor Hugo) ainsi que des priorités du réseau d'éducation prioritaire. À ce titre, elle ou il veillera à la réussite et au bien-être des élèves, à l'accompagnement des personnels et au développement de relations de confiance avec les familles et l'ensemble des partenaires de l'école.

2. Profil professionnel attendu :

Outre les missions inhérentes à une fonction de direction, la directrice ou le directeur de l'école élémentaire Leclerc aura pour mission de poursuivre et de consolider les dynamiques déjà engagées au sein de l'établissement, en particulier :

- l'accompagnement de l'évolution des pratiques pédagogiques ;
- le développement d'une culture professionnelle commune avec l'école maternelle et le collège de secteur, afin de renforcer la continuité des parcours des élèves ;
- le soutien et le renforcement de l'impulsion pédagogique existante à travers les différents projets sportifs et culturels déjà mis en œuvre, notamment l'École buissonnière, Génération 2026 et La Rue aux enfants.

3. Compétences et aptitudes requises par la ou le candidat(e) :

- Justifier d'une expérience en direction.
- Faire preuve d'un sens aigu du pilotage.
- Être en capacité d'accompagner les dynamiques de changement.
- Témoigner d'une réelle expertise pédagogique.
- Posséder un sens aigu de l'organisation et de la gestion des priorités.
- Maîtriser les outils numériques (bureautique, TNI, etc.).
- Disposer d'excellentes compétences relationnelles et d'un sens du dialogue développé.
- Avoir une réelle aptitude à travailler au sein de collectifs (équipe pédagogique, membres du comité de pilotage du réseau, équipe de circonscription, etc.).
- Être capable d'animer et de fédérer des collectifs (équipe pédagogique, équipe de cycle, etc.).
- Faire preuve d'une présence affirmée ainsi qu'une grande disponibilité.
- Faire preuve de qualités de discrétion, de confidentialité et de loyauté

4. Conditions d'exercice :

Quotité de décharge : 100%

La directrice ou le directeur bénéficiera du régime indemnitaire et d'avancement réglementaire.

5. Conditions de recrutement :

La ou le candidat(e) devra remplir les conditions réglementaires permettant l'accès à un poste de direction d'école. Elle ou il sera entendu(e) par une commission composée de trois personnes dont l'IEN de la circonscription.

Contact : IEN EMN -Tél : 03.69.20.93.40 - ien.eurometropole.nord@ac-strasbourg.fr